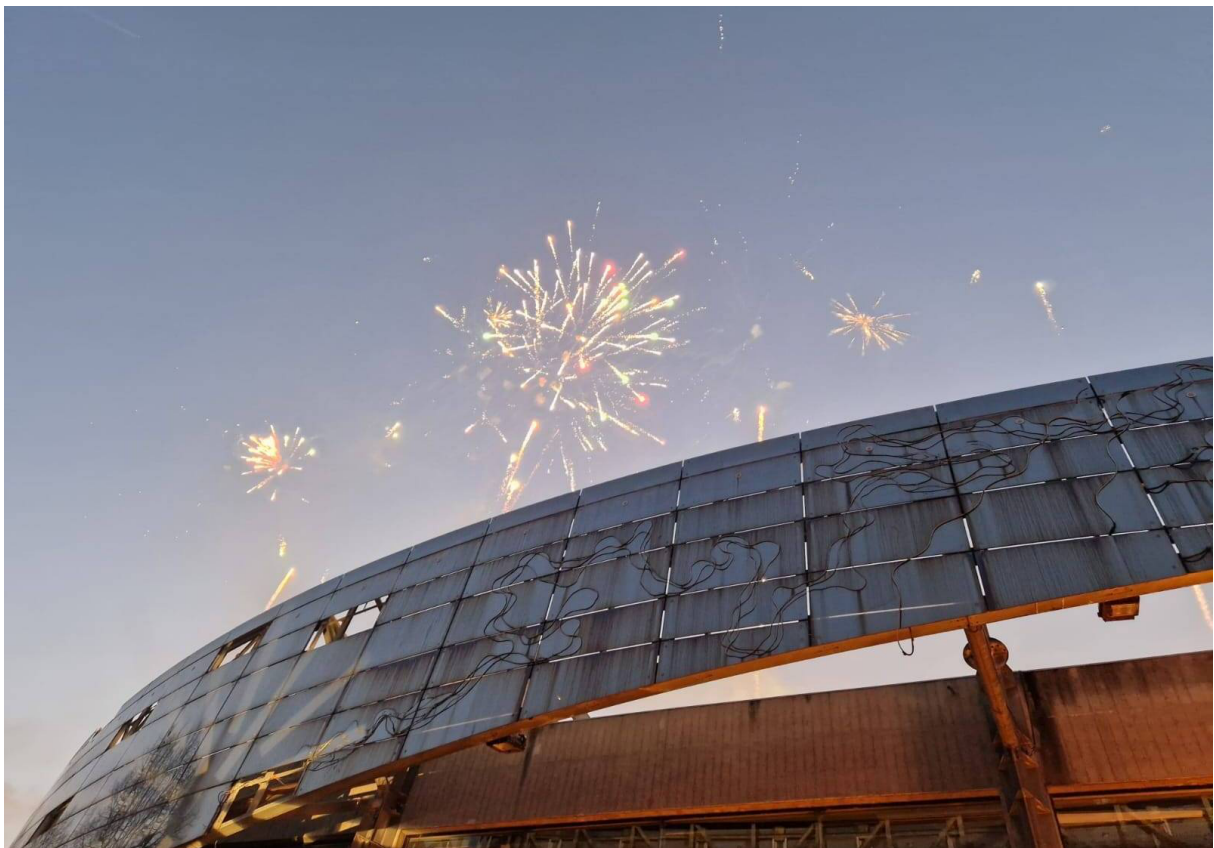


Maison de la culture d'Amiens : quand un lieu raconte 60 ans de politiques culturelles

En France, certaines institutions culturelles permettent de lire l'histoire des politiques publiques dans le domaine artistique. Inaugurée il y a 60 ans, en mars 1966, par André Malraux, la Maison de la culture d'Amiens constitue l'une des réalisations emblématiques du programme des Maisons de la culture. Conçue comme un lieu pluridisciplinaire ouvert au plus grand nombre, elle incarne l'ambition fondatrice de la démocratisation culturelle portée par le ministère de la Culture.

Publié le 23 mars 2026



Feu d'artifice à l'occasion des 60 ans de la Maison de la Culture d'Amiens, le jeudi 19 mars 2026.
© DRAC Hauts-de-France

Le **19 mars 1966**, André Malraux inaugure à Amiens l'une des institutions les plus emblématiques de la politique culturelle française. La [Maison de la culture d'Amiens](#) est la **première maison de la culture construite spécifiquement pour cet usage**. Elle est conçue par les architectes **Pierre Sonrel, Jean Duthilleul et Marcel Gogois**. Le bâtiment incarne l'idée d'un lieu pluridisciplinaire réunissant théâtre, musique, arts plastiques, cinéma et rencontres intellectuelles.

1966 : la Maison de la culture d'Amiens, l'utopie malrucienne

Le projet s'inscrit dans la politique culturelle définie lors de la création du ministère des Affaires culturelles en **1959**. Malraux en expose l'ambition devant le Sénat : **rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité au plus grand nombre possible de Français**. La Maison de la culture apparaît alors comme l'instrument privilégié d'une politique visant à **déplacer le centre de gravité de la vie artistique française hors de Paris**.

« Il n'y a pas, il n'y aura pas de Maisons de la culture sur la base de l'État ni d'ailleurs de la municipalité ; la Maison de la culture, c'est vous »

André Malraux

- *discours d'inauguration de la Maison de la Culture d'Amiens, 19 mars 1966*

La préfiguration de la Maison de la culture d'Amiens est confiée aux frères **Jean-Claude et Bernard Marrey** qui mettent en place le projet de Maison de la culture comme espace pluridisciplinaire intégrant spectacles, arts visuels, cinéma, musique dont témoigne la programmation de pré-ouverture qui annonce déjà la volonté de diversité et d'exigence artistique.



André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles, inaugure la sixième Maison de la Culture de France à Amiens, le 19 mars 1966. STAFF / AFP

De gauche à droite : MM. Richard, président du conseil d'administration de la Maison de la Culture, André Malraux, Maurice Vast, maire d'Amiens et Pierre Larrieu, préfet de la Somme.

Des chefs-d'œuvre pour une inauguration manifeste

Pour l'inauguration de la Maison de la culture d'Amiens en février 1966, l'État met en scène, de manière presque programmatique, l'ambition de démocratisation culturelle portée par André Malraux. Dix œuvres majeures de **Nicolas Poussin, Eugène Delacroix, Vincent Van Gogh, Auguste Renoir, Edouard Manet ou Paul Cézanne**, prêtées par le Musée du Louvre, sont exceptionnellement présentées au public amiénois, offrant un parcours condensé de l'histoire de la peinture française. À cet accrochage exceptionnel s'ajoute un ensemble de sculptures d'**Alberto Giacometti, Aristide Maillol et Henri Laurens**, visibles dans les espaces de circulation ou sur le parvis, confirmant la volonté de faire dialoguer les arts dans un même lieu.

On retrouve ici l'esprit du « musée imaginaire », pensé par André Malraux dès 1947 comme un musée sans murs, constitué par la reproduction et la mise en relation des œuvres, affranchi des contraintes géographiques. L'inauguration amiénoise en propose une traduction matérielle et provisoire. Pendant quelques jours, le musée national se déplace, et avec lui l'histoire de l'art. Ce qui relevait du « musée imaginaire » prend corps dans l'espace d'une ville.

2026-2027 : le cinquantenaire André Malraux

L'année 2026 marque le cinquantenaire de la disparition d'André Malraux (1901-1976), premier ministre des Affaires culturelles de la V^e République. À cette occasion, le ministère de la Culture a lancé une [programmation nationale](#) visant à revisiter l'action et la pensée de celui qui a profondément structuré les politiques culturelles françaises.

Un label « **Cinquantenaire André Malraux** » permet de distinguer les **projets artistiques, scientifiques ou patrimoniaux qui contribuent à explorer les différentes dimensions de son œuvre et de son action publique** : l'écrivain, l'historien de l'art, le résistant, mais aussi l'architecte d'une politique culturelle fondée sur trois objectifs structurants - préserver le patrimoine, soutenir la création et favoriser l'accès de tous aux œuvres. Déployée sur l'ensemble du territoire entre 2026 et 2027, cette programmation invite à relire l'actualité de la pensée malrucienne.

- [Découvrir l'appel à projets « Cinquantenaire André Malraux »](#)

Les premières années : l'effervescence artistique des débuts

Les premières saisons de la Maison de la culture d'Amiens sont dirigées par **Philippe Tiry (1965-1971)**, premier directeur de l'établissement. Il opère une mise en scène effective de l'ambition malrucienne : l'institution n'est pas seulement un lieu d'exposition, mais un espace vivant de confrontation entre disciplines, qui donne sa place aux formes émergentes.

La programmation témoigne immédiatement d'une ambition internationale et pluridisciplinaire. La Maison de la Culture accueille **Jean-Louis Barrault et de la compagnie Renaud-Barrault**, figure majeure du théâtre public, ou **Giorgio Strehler**, metteur en scène du **Piccolo Teatro de Milan**, propose des concerts du pianiste et compositeur de jazz **Thelonious Monk**, projette des films d'avant-garde, dont « La Chinoise » de Jean-Luc Godard. On voit à Amiens les premiers spectacles d'artistes émergents comme **Ariane Mnouchkine** ou **Patrice Chéreau**.

Ces choix reflètent l'esprit des maisons de la culture : confronter les publics à la création contemporaine autant qu'aux grandes œuvres du patrimoine.



Maison de la Culture d'Amiens, 1966. ©Pierre Cry

Le tournant 1968 : contestations et recompositions

Comme l'ensemble des institutions culturelles françaises, la Maison de la culture d'Amiens est profondément affectée par les événements de **mai 1968**. Les maisons de la culture, initialement conçues comme des lieux de diffusion artistique, deviennent alors des espaces de débat politique et esthétique. Les critiques formulées par les artistes et les intellectuels portent notamment sur la centralisation de la décision artistique et sur la relation entre institutions et publics.

Au moment de Mai 68, la Maison de la culture d'Amiens devient un lieu central de la contestation. Dès le 19 mai 1968, un « **comité de démocratisation** » s'y constitue, réunissant étudiants, artistes, enseignants et syndicalistes, avec pour objectif de repenser en profondeur le fonctionnement de l'institution. Les débats, souvent houleux, portent à la fois sur l'accès social à la culture, la gouvernance et la programmation ; ils débouchent sur la mise en place de commissions chargées d'élaborer de nouvelles structures, jusqu'à envisager une gestion démocratique par les usagers eux-mêmes. Le 29 mai intervient la dissolution de l'Assemblée nationale. « *A ce moment-là tout s'arrête. Et donc la vie va reprendre tranquillement* » raconte **Jean-Marie Lhôte** alors adjoint au directeur Philippe Tiry.

Cette séquence, brève mais intense, révèle une critique radicale du modèle malrucien de démocratisation culturelle, contesté dans ses fondements mêmes, et fait de la Maison de la culture un véritable laboratoire politique autant qu'artistique.

Ministère de la Culture

Cette période voit l'installation à Amiens du **Ballet-Théâtre contemporain**, dirigé par **Jean-Albert Cartier**. La compagnie, financée par le ministère des Affaires culturelles, rassemble une trentaine de danseurs et devient l'un des foyers importants de la danse contemporaine en France.

Dans un contexte post-1968, où l'idée de démocratisation descendante est débattue, **Dominique Quéhec (1971-1981)** renforce les liens avec les jeunes créateurs et les pratiques vivantes, propose une programmation renouvelée de danse contemporaine et met en place d'ateliers d'éducation artistique associés aux spectacles. Le directeur oriente l'institution vers la participation active des artistes et des publics, installant la Maison comme lieu de pratiques autant que de diffusion.

Ce moment correspond à une inflexion importante de la politique culturelle : l'État continue de soutenir les institutions existantes, mais l'idée d'une démocratisation culturelle purement descendante est désormais discutée.

Les années 1980 et l'ouverture aux industries culturelles

À partir de la fin des années 1970 et surtout dans les années 1980, la politique culturelle française connaît une nouvelle phase d'expansion à partir de 1981. Après le départ de **Dominique Quéhec** et la nomination de **Jean-Marie Lhôte (1982-1991)** à la tête de la Maison de la Culture d'Amiens, l'augmentation significative des crédits de l'État agit comme un levier : la Ville et le Département s'engagent à leur tour, installant durablement la culture comme une compétence partagée entre les différents niveaux de collectivités publiques.



Maison de la Culture d'Amiens, dans l'actuel Cinéma Orson Welles : l'équipe de la saison 1985/1986 autour de Jean-Marie Lhôte, directeur de la Maison de la Culture (au premier rang au centre). Michel Oriet, qui dirigera ensuite la MCA de 1992 à 2000 se tient au premier rang à gauche.

Maison de la Culture d'Amiens

La direction de Lhôte s'inscrit dans l'élargissement de la politique culturelle française des années 1980, intégrant la valorisation des **industries artistiques et créatives**. L'institution dépasse alors la seule diffusion pour participer à la production et à la circulation des œuvres et développe une stratégie originale associant spectacle vivant et industries culturelles. Deux structures éditoriales sont créées : la maison d'édition **Trois Cailloux** pour le livre, et en 1986 le **label discographique Label Bleu**, consacré au jazz et aux musiques improvisées. Label Bleu deviendra l'un des labels européens majeurs du jazz contemporain, accueillant notamment des artistes tels que **Henri Texier, Louis Sclavis, Julien Lourau ou Archie Shepp**.



Maison de la Culture d'Amiens : vue de la cafétéria
© Ministère de la Culture - Inventaire général ; (c) AGIR-Pic

Les années 1990 : rénovation et nouvelle gouvernance

Le bâtiment vieillissant de la Maison de la culture d'Amiens est rénové entre **1991 et 1993** : les architectes **Gilles Duez et Luu Van Hoa**, associés à l'urbaniste **Gilles Gaignard** et au scénographe **Igo Hilbert**, adaptent le bâtiment aux exigences actuelles. La transformation architecturale permet la création d'un studio d'enregistrement destiné au développement du label Label Bleu. La cafeteria, conçue par le designer **Kristian Gavoille**, est équipée d'un mobilier signé par le designer Philippe Starck.

Cette période correspond également à une transformation des politiques culturelles françaises. En **1991**, [le ministère de la Culture crée le label « scène nationale »](#), destiné à structurer un réseau d'équipements pluridisciplinaires sur l'ensemble du territoire. Ce dispositif est défini par une circulaire signée par **Bernard Faivre d'Arcier**, alors directeur du

théâtre et des spectacles. La Maison de la culture d'Amiens rejoint rapidement ce réseau dans les années suivantes.

Dans le même temps, la direction est confiée à **Michel Orier (1992-2000)**. Il renforce la politique de production artistique et inscrit l'institution dans les circuits nationaux de création du spectacle vivant. Les résidences d'artistes se développent les coproductions **avec les théâtres nationaux et scènes nationales** se multiplient, la Maison de la Culture intègre les réseaux de diffusion européens.

Cette période correspond à la consolidation d'un **modèle institutionnel plus systématique** : la Maison de la culture n'est plus seulement un lieu à programmation propre, mais un acteur actif des circuits nationaux et européens de création, en cohérence avec le développement des **scènes nationales** comme réseau de référence.

Les années 2000 : territorialisation et statut d'EPCC

À partir des années 2000, la gouvernance des institutions culturelles françaises évolue vers des formes plus partenariales associant l'État et les collectivités territoriales. La Maison de la culture d'Amiens est dirigée successivement par **Jacques Pornon (2001-2005) et Gilbert Fillinger (2005-2017)**. Pornon accompagne la Maison vers une inscription territoriale accentuée, en relation avec les évolutions des politiques culturelles vers un **partenariat plus affirmé entre État et collectivités**.

En **2005**, l'établissement adopte [le statut d'Établissement public de coopération culturelle \(EPCC\)](#), associant l'État (ministère de la Culture), Amiens Métropole et le Conseil départemental de la Somme. Ce modèle de gouvernance reflète l'évolution des politiques culturelles françaises après les lois de décentralisation.

Sous la direction de Gilbert Fillinger, la maison développe des **résidences d'artistes de longue durée** et la programmation internationale mêle théâtre, danse, cirque et musique, un réseau de coopération européenne. Parmi les artistes régulièrement associés figurent **Pippo Delbono, Daniel Jeanneteau, Denis Podalydès, Emio Greco et Pieter C. Scholten**.

Les années 2010 : consolidation, renouvellement du projet artistique et inscription territoriale

Les années 2010 sont marquées par une consolidation du rôle de la MCA dans le paysage artistique régional, européen et international. Sous la direction de **Gilbert Fillinger (2005-2017)**, la Maison de la culture renforce son rôle de **scène nationale** à vocation plurielle. L'établissement développe non seulement les résidences d'artistes et les coproductions, mais aussi une dimension de **pôle européen de création et de production** explicitée dès le milieu de la décennie, lorsque la Maison consolide ses réseaux avec des partenaires internationaux.

L'année **2016** est un jalon majeur : la MCA fête ses **50 ans**. À cette occasion, la ministre de la Culture, **Audrey Azoulay**, est présente pour souligner le rôle historique de l'institution et son

importance dans la construction d'un espace culturel résolument ouvert sur l'Europe. La programmation de cette saison anniversaire associe créations théâtrales (notamment des pièces de **Daniel Jeanneteau**) et projets chorégraphiques de **Nicolas Le Riche**, ainsi que des approches plastiques avec l'artiste **Tim Yip**. Parallèlement, la Maison prend une part active dans l'organisation d'événements festifs et participatifs : en 2010, elle crée le festival **Art, villes & paysage**.

L'enjeu de la décennie est celui de l'**ancrage territorial renforcé** et de l'ouverture interdisciplinaire, inscrivant la MCA dans une logique de coopération avec d'autres structures culturelles (théâtres, scènes conventionnées, centres chorégraphiques).



Vue de la façade de la Maison de la Culture d'Amiens, 2026 © Maison de la culture d'Amiens

La période récente (2018-2025) : renouvellement, projets territoriaux et ambition européenne

En **2018**, **Laurent Dréano** prend la direction de la Maison de la Culture d'Amiens. Sa nomination s'inscrit dans la continuité du développement pluridisciplinaire, tout en

renforçant l'ouverture aux publics et aux collaborations territoriales. Laurent Dréano impulse des projets qui traduisent l'attention accrue portée à la diversité des esthétiques, aux jeunes publics et à la participation des habitants dans les processus de création. Il conduit également la reconduction et l'extension de partenariats avec la métropole et la région Hauts-de-France, dans des coopérations avec de nombreux festivals et structures culturelles.

Cette période s'inscrit dans la logique contemporaine de **culture participative et de décentralisation approfondie**, avec une attention particulière portée à la co-construction des contenus culturels avec les citoyens et les acteurs territoriaux.

En **2026, Romaric Daurier succède à Laurent Dréano** à la tête de la Maison de la Culture s'inscrit dans un moment où les institutions culturelles françaises intègrent explicitement les enjeux de **développement durable, d'ouverture sociale et de nouveaux modes d'accès aux œuvres**, en cohérence avec les orientations récentes des politiques culturelles européennes.

Un nouveau cycle de coopération internationale : le Pôle International de Production et de Diffusion

La période récente voit également émerger de nouvelles formes de coopération entre institutions culturelles à l'échelle régionale et européenne. Dans les Hauts-de-France, cette dynamique se concrétise par la création du **Pôle International de Production et de Diffusion (PIPD)**, porté par les scènes nationales d'Amiens, de [Valenciennes](#), de [Villeneuve-d'Ascq](#) et de [Maubeuge](#). Ce dispositif prolonge les coopérations engagées entre 2016 et 2024 dans le cadre des Pôles européens de création et vise à renforcer la circulation des œuvres, la coproduction internationale et l'accompagnement des artistes sur le territoire.

Cette coopération se traduit notamment par l'organisation de cinq festivals communs ([NEXT](#), [ITAK](#), [Cabaret de curiosités](#), Feminist Futures, [100 % Magie](#)), la mise en place de navettes permettant la circulation des publics entre les différentes scènes nationales, la coproduction de créations artistiques et l'accueil de propositions internationales, l'accompagnement d'artistes et de compagnies régionales, notamment à travers la plateforme transfrontalière EMERGE. Ce modèle de coopération illustre l'évolution récente des politiques culturelles territoriales : les institutions ne sont plus seulement des lieux de programmation ou de production, mais des plateformes de circulation des œuvres, de coopération internationale et de structuration des filières artistiques.



La Compagnie XY investit le parvis de la Maison de la Culture d'Amiens, à l'occasion de son 60e anniversaire, le jeudi 19 mars 2026, pour proposer au milieu de la foule, une version adaptée à la rue du "Pas du Monde". © DRAC Hauts-de-France

1966–2026 : rejouer l'acte fondateur

Du 19 au 21 mars 2026, la Maison de la culture d'Amiens célèbre ses soixante ans par une série de manifestations qui réactivent, dans le présent, la mémoire d'un lieu fondateur.

Deux expositions, présentées au Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine et au sein de la Maison elle-même, proposent par ailleurs une traversée de ses transformations architecturales et de ses usages.

Soirée sur le parvis avec la [compagnie XY](#) et la [compagnie La Machine](#), remise en scène du discours inaugural d'André Malraux sur son pupitre d'origine, concerts de l'[Orchestre de Picardie](#) : autant de gestes symboliques qui rejouent l'acte de naissance de l'institution tout en en mesurant le chemin parcouru.



Le jeudi 19 mars 2026, à l'occasion des 60 ans de la Maison de la Culture d'Amiens, Céline Malraux, présidente de la Commission nationale pour le Cinquantenaire de la disparition d'André Malraux prend la parole, sous le regard du nouveau directeur de la MCA, Romaric Daurier (à droite).
© DRAC Hauts-de-France

